

Germain Dulac Ph.D.

# pères

N° 8



**Promotion du rôle du père. Revue  
de la littérature et analyse  
d'impacts. (1997)**



Montréal—2014

Rapport  
de  
recherche

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE  
**APPROUVÉ**

**PROMOTION DU RÔLE DES PÈRES :**  
*Revue de la littérature et analyse d'impacts  
prévisibles*

présenté à  
Madame Suzanne Moffet  
Directrice de la Promotion de la santé et du bien-être

Septembre 1997



**Germain Dulac Ph.D.**  
avec la collaboration de Yves Thibault

Centre d'études appliquées sur la famille  
École de service social, Université McGill  
3506, rue Université, bureau 106, Montréal (Québec) H3A 2A7  
Téléphone : (514) 398-5286, Télécopieur : (514) 398-5287  
Courrier électronique CZ96@MUSICA.MCGILL.CA

## Table des matières

<i>Table des matières</i> .....	1
<i>Présentation du rapport</i> .....	2
<b>1. Le projet</b> .....	3
<b>2. Le mandat</b> .....	4
<b>3. La méthodologie</b> .....	5
<b>4. Les résultats de l'analyse</b> .....	8
<b>4.1 Le pourquoi : éléments de problématique</b> .....	8
Les transformations de la famille et des rôles familiaux .....	8
L'action de l'État .....	10
<b>4.2 Le comment : les programmes</b> .....	11
Les objectifs .....	12
Le relationnel .....	12
L'identitaire .....	13
Le soutien .....	13
Les formes .....	15
Les contenus .....	15
L'animation .....	15
Les activités .....	16
Les outils .....	17
Les clientèles .....	20
Le recrutement et la durée des programmes .....	23
<b>4.3 Les obstacles et les conditions de réussite</b> .....	26
Les éléments organisationnels et administratifs .....	26
Les éléments du programme .....	31
<b>5.0 Les résultats, les impacts anticipés et l'exportabilité</b> .....	37
<b>6.0 Les critiques et recommandations</b> .....	41
 Annexe bibliographique .....	 52

## *Présentation du rapport*

Ce rapport contient la revue de la littérature, l'identification des pratiques prises en compte dans la littérature, données qui sont confrontées aux pratiques québécoises telles que présentées par Madame Dominique Arama, dans le document *Inventaire des ressources et projets d'interventions spécifiques à la paternité*. Il présente l'analyse des obstacles et conditions de réussite, les résultats et les impacts prévisibles des interventions, certaines critiques et recommandations.

Nous tenons à remercier les responsables de la Direction de la Promotion de la Santé et du Bien-être, Madame Suzie Lapointe et Monsieur Jules Henri-Gourgues, pour leur support. Enfin, il faut mentionner que plusieurs idées émises dans ce texte sont issues des discussions du groupe *Père à part entière* auquel participent depuis plus de deux ans une vingtaine d'intervenants et d'universitaires.

# 1. *Le projet*

**L**e MSSS désire mettre sur pied un projet d'actions concertées de promotion du rôle des pères qui répond aux préoccupations énoncées dans le document : *Promotion du rôle des pères. Principes et orientations devant guider l'opération* (4-11-96). Il s'agit de proposer un plan de promotion qui puisse s'articuler en diverses actions concertées aux différents volets : information, intervention, formation, éducation, sensibilisation, évaluation (*Démarche proposée*, 6-6-96:1). La question de recherche telle que formulée est la suivante : «Que peut-on faire qui puisse favoriser davantage, pour les pères, un exercice de leur paternité auprès de leur-s enfant-s, de leur couple ou de leur famille, qui soit le meilleur et le plus satisfaisant ?» (*Principes et ...* 4-11-96).

## *2. Le mandat*

**L**e mandat est double. D'une part, procéder à un inventaire de la littérature, d'autre part, faire une analyse des impacts prévisibles en regard des programmes québécois inventoriés, en lien avec la littérature. Ce rapport doit servir à la conception d'un plan d'actions concertées visant la promotion du rôle des pères. L'analyse de la littérature doit être centrée sur les éléments de théorie qui seront pris en compte dans le projet de promotion/pères.

Cette revue de littérature doit être faite de manière à documenter les questions concrètes liées aux moyens et aux ressources pouvant être retenus pour le projet. Le mandat implique aussi de répondre à un certain nombre de questions particulières émanant des projets identifiés lors de l'inventaire.

### ***3. La méthodologie***

**A** fin de répondre à ces objectifs, nous avons effectué une fouille sur les banques de données : Current contents, Eric, General Science Abstract, Humanities Index, Medline, MLA bibliography, Periodical Index, Psy-INFO, Readers Guide Abstract, Social Sciences Index, Socio File, pour les vingt dernières années, à l'aide des mots-clés : father, fatherhood, family, parenting, promote, program et des diverses combinaisons possibles. Puis, nous avons constitué une bibliographie.

Les textes repérés sont d'une grande diversité et couvrent des types différents de programmes, de familles, de pères et d'enfants. Les interventions sont souvent ponctuelles et varient considérablement en regard du mode de recrutement, des activités et de la durée des programmes. Certains sont de type éducatif alors que d'autres sont plutôt à caractère d'entraide et de soutien. Toutefois, tous les textes sélectionnés traitent d'une problématique relative à l'inexpérience du père et de la nécessité de bonifier leur compétence parentale. Quelques programmes sont conçus pour intervenir prioritairement sur des problématiques de nature économique :

pauvreté, chômage.

Tous les textes ne semblaient pas pertinents. Nous avons retenu les textes qui font mention d'un programme ou cours de divers types impliquant des pères, des parents ou des familles ; tous les écrits qui font des recommandations au sujet de l'implantation, actuelle ou future, de programmes pour les pères adultes et adolescents. Nous avons exclu les recherches qui s'adressent aux mères seules, mais non celles qui concernent les deux parents, ne sont pas retenus les articles théorique ou thérapeutiques et les recherches sur les familles à risque (négligence, abus).

Précisons que ce corpus de textes donne un aperçu succinct de ce qui peut exister comme programme. En effet, on peut penser qu'un bon nombre d'expériences ne font jamais l'objet d'écrits. Par ailleurs, les articles repérés sont surtout à caractère descriptif, on retrouve peu d'évaluation systématique de programme.

Chaque texte a été soumis à une grille de lecture comprenant les catégories suivantes : les objectifs, les aspects du programme (les formes, les outils et les clientèles), les conditions de réussite, les obstacles, les résultats et les impacts. Ces catégories ont été développées afin de répondre à un double mandat. D'une part, de manière à être en



phase avec l'étude de Madame Arama (1997). D'autre part, elles sont le produit de l'induction du corpus de textes, lequel ne présente pas l'information de manière homogène et systématique pour toutes les catégories de la grille de lecture.

## 4. *Les résultats de l'analyse*

**D**ans cette section, nous présentons la revue de la littérature et confrontons ces données aux interventions québécoises inventoriées. Toutefois, avant de poser la question du comment, convenons donc qu'il faut s'interroger sur le pourquoi de tels programmes, de manière à cadrer l'analyse d'éléments de problématique.

### 4.1 *Le pourquoi : éléments de problématique*

#### LES TRANSFORMATIONS DE LA FAMILLE ET DES RÔLES FAMILIAUX

**L**es observateurs de la scène familiale s'entendent sur le fait que plusieurs changements affectent la famille d'aujourd'hui tant au niveau de la structure que des rôles. La présence massive des femmes sur le marché du travail impose un réaménagement de la division sexuelle des rôles au sein des familles où le père se

voyait confier les rôles instrumentaux de pourvoyeur et représentant de l'autorité alors que la mère était affectée aux rôles affectifs et de soins.

La transformation des rôles a une incidence concrète repérable dans les changements de **comportements** des pères, tant dans les soins des enfants que dans le partage des tâches d'intendance à l'intérieur d'un ménage. Mais la transformation des rôles a aussi des effets, moins perceptibles, qui se jouent au niveau de **l'identité** des hommes et des pères.

Par ailleurs, la forme des familles est en pleine mutation. On constate une tendance à cohabiter plus tôt, des taux de mariage plus faibles, un premier mariage à un âge plus avancé, un moins grand nombre d'enfants par famille et une forte croissance des naissances hors mariage. À cela, il faut ajouter l'augmentation des ruptures d'union qui font de bien des enfants des orphelins de leur père vivant. Ce dernier phénomène a amené une hausse du nombre de familles monoparentales dirigées par de jeunes mères au sein desquelles les enfants vivent souvent dans la pauvreté, ce qui n'est pas sans impact sur les coûts des programmes sociaux.

## L'ACTION DE L'ÉTAT

**F**ace à cette situation, l'État a deux options : la première est d'accroître l'effort permettant le support financier offert aux enfants et aux familles pauvres, doublé d'une intervention permettant aux mères d'avoir une meilleure place sur le marché du travail.

La seconde option met plutôt l'accent sur la promotion de la paternité pleine et entière, dans une double stratégie. D'une part, en essayant de supporter les pères et d'autre part, en cherchant à prévenir la fragilisation des liens entre le père et l'enfant tant au sein des familles intactes que rupturées, en agissant à la fois sur les comportements et sur l'identité des personnes. Mais quel rationnel permet de dégager des fonds publics aux fins de promotion et de soutien de la paternité. L'argument utilisé par les initiateurs de projets est que les retombées de ces programmes ont des effets positifs sur les parents et les enfants. À ce chapitre, la littérature met de l'avant deux principes. Le premier est qu'il n'y a pas de seuil ou de niveau minimum d'implications à partir duquel les bénéfices sont visibles. Le second suggère que plus d'implication n'est pas nécessairement plus bénéfique pour l'enfant ; tout dépend de la nature et du style d'interactions entre le père et l'enfant (Levine, 1993).

## 4.2 *Le comment : les programmes*

Au milieu des années 1990, St.Pierre et ses collaborateurs (1995) ainsi que Gadsden et Smith (1994) ont passé en revue les différents types de programmes mis sur pied afin de lutter contre la pauvreté des familles et des enfants. Ils ont remarqué trois choses. Premièrement, qu'en règle générale les mères et des enfants étaient les sujets de l'intervention. Ce n'est que récemment que les pères ont été inclus dans ces programmes, mais souvent de manière instrumentale. Deuxièmement, le rationnel sous-jacent à bon nombre de programmes est celui de la pauvreté des enfants, plus particulièrement des enfants issus des milieux afro-américains et hispaniques. Troisièmement, les effets à court terme des programmes tels que : *Advance*, *Child family resource program* (CRFP), *Comprehensive Child Development Program* (CCDP), *Even Start*, *Head Start Family Services Center* (FSCs), *New Chance*, ont été évalués comme petit ou nul (St.Pierre et al., 1995). Nous ne reviendrons pas sur ces programmes qui sont marginaux par rapport à la problématique du père telle que définie par notre mandat, quoiqu'ils ont influencé plusieurs interventions documentées dans la littérature.

## LES OBJECTIFS

**L'**analyse de la littérature nous a permis de dégager les principaux objectifs des programmes qui de près ou de loin concernent la promotion du rôle du père. On peut les classer en 3 ordres : relationnel, identitaire, de soutien.

### Le relationnel

De manière générale, ceux-ci ont comme but premier **d'optimiser la qualité de la relation** entre le père et l'enfant : (Allard, 1996 ; Belsky, 1985 ; Biasella, 1993 ; Bowman, 1994 ; Crummette et al., 1985 ; Dachman et al., 1986 ; Evans, 1995 ; Gregg, 1994 ; McBride, 1990 ; McBride, 1991 ; Panthuraamphorn, 1994 ; Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Van de Carr et Lehrer, 1986) et **d'améliorer les compétences parentales** (Campbell, 1992 ; Crummette et al., 1985 ; Dachman et al., 1986 ; Evans, 1995 ; Gregg, 1994 ; McBride, 1990 ; McBride, 1991 ; Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Van de Carr et Lehrer, 1986 ; Vehvilainen-Julkunen 1995 ; Yogman et al., 1995). Nous pensons néanmoins, que ces programmes visent tout d'abord à **protéger les intérêts et assurer le développement des enfants** et non de promouvoir le développement du potentiel humain des adultes.

## **L'identitaire**

Viennent ensuite les objectifs qui concernent surtout le père, son **identité**, son individualité et qui visent à développer les **sentiments de confort et de compétence** dans le rôle de parent et permet de développer **l'attachement** : (Allard, 1996 ; Barna, 1995 ; Biasella, 1993 ; Bowman, 1993 ; Evans, 1995 ; Gregg, 1994 ; McBride, 1990 ; McBride, 1991).

## **Le soutien**

Enfin, les objectifs de **support**, fonction qui se développe pendant le programme et se poursuit souvent après par la création de groupe d'entraide, ce qui permet de briser l'isolement social des pères : ( Allard, 1996 ; Barna, 1995 ; Bowman, 1994 ; Evans, 1995 ; Gregg, 1994 ).

Mentionnons que la littérature présente certains programmes faisant appel aux pères, mais de manière instrumentale. Les pères sont interpellés dans les interventions comme courroie de transmission, facilitateurs ou supports des mères lors de l'accouchement ou des enfants à la naissance, mais non comme objet principal du programme (Brugha, Kevany et Swan, 1996 ; Panthuraamphorn, 1994 ; Sciacca et al., 1995a,b ; Van de Carr et Lehrer, 1986 ; Yogman, et al., 1995) .

**Les expériences québécoises ont des objectifs similaires quoique les priorités soient passablement différentes. En effet, si les programmes documentés dans la littérature visent premièrement le développement des compétences parentales, cet objectif ne semble pas prioritaire dans les expériences d'ici, même s'il est présent dans les interventions. Ce sont tout d'abord les objectifs identitaires, de croissance personnelle ainsi que le développement du sentiment de confort dans le rôle de père qui priment. Bien que la stratégie d'intervention n'écarte pas l'idée de maximiser le bien-être de l'enfant, l'atteinte de cet objectif passerait tout d'abord par le bien-être psycho-affectif et identitaire du père.**



## LES FORMES

La littérature nous informe sur les formes des programmes : les contenus, l'animation et les outils qui sont utilisés.

### Les contenus

Les stratégies de contenu visent principalement à offrir un programme dont le contenu est éducatif, axé sur l'apprentissage de connaissances pratiques et d'habiletés parentales (Belsky, 1985 ; Biasella, 1993 ; Crummette et al., 1985 ; Dachman, 1986 ; Gregg, 1994 ; McBride, 1990, 1991 ; Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Sciacca et al., 1995a,b ; Van de Carr et Lehrer, 1986 ; Vehvilainen -Julkunen, 1995 ; Yogman et al., 1995 ; Young et al., 1996).

Evans, (1995) propose une stratégie à trois dimensions : avoir des connaissances appropriées, comprendre comment ces connaissances s'appliquent à soi-même, avoir un contexte et fournir aux hommes des opportunités de s'occuper des enfants.

### L'animation

Les stratégies d'animation sont multiples. Une stratégie est d'offrir des activités

acc  
relationnelles qui permettent aux pères d'avoir un accès direct à l'enfant sans la médiation de la mère, ce qui permet de construire des liens privilégiés entre le père et l'enfant (Bowman, 1994 ; Evans, 1995 ; Gregg, 1994 ; McBride, 1990, 1991 ; Young et al., 1996).

Plusieurs auteurs soulignent le fait que les mères jouent le rôle de «gatekeepers» de l'accès aux enfants. Il est donc important de fournir aux pères des occasions de s'occuper des enfants. Les pères doivent être mis en situation pour prendre soins et interagir avec leurs enfants et cela dans des contextes différents. Néanmoins, cela implique que les mères se retirent d'un champ de compétence où elles exerçaient un contrôle presque total, elles devraient être soutenues dans leur démarche de redéfinition de leur rôle, de manière à laisser en toute conscience l'espace nécessaire à la relation entre le père et l'enfant (Evans, 1995).

### **Les activités**

Du point de vue des activités, la stratégie généralement privilégiée dans la littérature est de choisir des activités neutres dans lesquelles les hommes ne se sentent pas menacés, des terrains «masculins» où les hommes se sentent à l'aise (Barna, 1995 ; Crummette et al., 1985), les activités de bricolage, de jeux, de sports et les ateliers

éducatifs.

Ces interventions peuvent aussi prendre la forme de groupe de discussion et de soutien (Biasella, 1993 ; Crummette et al., 1985 ; Evans, 1995 ; Gregg, 1994) avec ou sans la présence d'un conférencier (Gregg, 1994). Les thèmes sont souvent suggérés par les participants eux-mêmes : la discipline, les relations avec l'enfant, les relations conjugales, etc. (Allard, 1996 ; Barna, 1995 ; Biasella, 1993 ; Bowman, 1994 ; Crummette et al., 1985 ; Gregg, 1994 ; McBride, 1990 et 1991).

Cette approche permet le partage des expériences, du vécu parental, des subjectivités et des appréhensions de chacun. Au sein des groupes, les hommes gagnent en confiance à être avec et d'avoir le support des pairs. La littérature laisse à entendre que le travail de groupe a un impact au niveau de la construction et du renforcement de l'identité de père et de parent.

### **Les outils**

Il est à noter que les programmes utilisent conjointement divers outils. Les vidéos (Evans, 1995 ; Gregg, 1994 ; Levine, 1993 ; Van de Carr et Lehrer, 1986), les jeux de rôle (Levine, 1993), le modelling (Van de Carr et Lehrer, 1986) sont des outils qui

semblent assez efficaces. En revanche, les cahiers d'exercice, manuel de bord et le journal (Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Van de Carr et Lehrer, 1986) ont un succès moindre auprès de la clientèle masculine. On notera que la littérature est presque unanime en ce qui concerne le fait que les hommes préfèrent une animation centrée sur l'action et les activités concrètes.

**Les expériences québécoises** ont des contenus, utilisent des animations et des outils qui permettent d'atteindre les objectifs visés par les programmes. La forme la plus souvent utilisée est le groupe de discussion. Si la majorité des intervenants privilégient cette activité, c'est qu'elle doit le mieux correspondre aux objectifs de croissance personnelle et identitaire.

Il est par ailleurs assez paradoxal de constater qu'au Québec, on recense presque autant de programmes de formation (n=12) conçus pour permettre aux intervenants de bonifier leur pratique que de programmes d'éducation permettant aux pères d'améliorer leur compétence parentale (n=15).

Le paradoxe du perfectionnement des intervenants doit être mis au compte de l'état embryonnaire de l'intervention auprès des pères souvent initiée par des bénévoles

oeuvrant au sein d'organismes communautaires. Il serait souhaitable de mieux connaître les ressources qui peuvent soutenir les intervenants et leur offrir un complément de formation.

**Le profil des intervenants québécois** ne peut être mis en perspective, car la littérature n'offre pas de données systématiques à ce sujet. Toutefois, il convient de faire quelques remarques qui se rapportent à la question de la formation des intervenants. Notons, que bon nombre de projets québécois recourent à des personnes bénévoles issues du milieu communautaire qui travaillent seules ou font équipe avec un salarié, présumé être un employé de C.L.S.C. ou d'un C.H. en péri-natalité. Or le fait que l'on doit recourir à des animateurs bénévoles est un indice qui devrait nous inciter à nous pencher de plus près sur la situation dans laquelle les initiatives se développent.

Le matériel d'animation et les outils utilisés par les intervenants québécois sont aussi diversifiés que ceux qui sont décrits par la littérature. Soulignons toutefois qu'il existe peu d'outils développés au Québec, qu'ils sont peu utilisés et que l'on ne connaît pas leur efficacité.

## LES CLIENTÈLES

**D**es clientèles spécifiques participent aux programmes décrits dans la littérature.

Ces programmes se développent surtout en **milieu urbain** (Dachman et al., 1986 ; Gregg, 1994 ; McBride, 1990 et 1991 ; Sciacca et al., 1995a) et moins en milieu rural (Brugha et al., 1996). Les programmes s'adressent principalement aux **pères biologiques de famille intacte**, mariés ou vivant maritalement (Belsky, 1985 ; Biasella, 1993 ; Crummette et al., 1985 ; McBride, 1990, 1991 ; Panthuraamphorn, 1994 ; Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Sciacca et al., 1995a ; Tiller, 1995 ; Van de Carr et Lehrer, 1986 ; Vehvilainen-Julkunen, 1995) et visent les pères **de milieux socio-économiques défavorisés** (Allard, 1996 ; Brugha et al., 1996 ; Evans, 1995 ; Levine, 1993 ; Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Sciacca et al., 1995a) **ou moyen** (Belsky, 1985 ; Campbell, 1992).

On remarque que les participants sont **d'origine ethno-culturelle diverse**, âgés de **21 à 35 ans** (Barna, 1995 ; Belsky, 1985 ; Dachman et al., 1986 ; McBride, 1990 et 1990 ; Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Tiller, 1995 ; Vehvilainen- Julkunen, 1995).

Ce sont généralement des **primi-pères** (Belsky, 1985 ; Biasella, 1993 ; Crummette

OK  
disc  
+  
laide  
de subst.

et al., 1985 ; Dachman et al., 1986 ; Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Sciacca et al., 1995 ; Tiller, 1995 ; Vehvilainem-Julkunen, 1995). Les interventions se font assez tôt dans la carrière de parent : **prénatal** (Biasella, 1993 ; Crummette et al., 1985 ; Dachman et al., 1986 ; Panthuraamphorn, 1994 ; Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Sciacca et al., 1995a,b ; Tiller, 1995 ; Van de Carr et Lehrer, 1986 ; Vehvilainen-Julkunen, 1995) en **post-natal** (Belsky, 1985 ; Biasella, 1993 ; Brugh et al., 1996 ; Crummette et al., 1985 ; Sciacca et al., 1995a ; Tiller, 1995) ou en **préscolaire** (Allard, 1996 ; Evans, 1995 ; Levine, 1993 ; McBride, 1990 et 1991).

**Les données québécoises** ne nous permettent pas de comparer la répartition urbaine ou rurale. Toutefois, on peut penser que les programmes se concentrent surtout dans les milieux fortement urbanisés, comme c'est le cas des programmes documentés dans la littérature.

Le Québec se distingue surtout par le fait que les interventions se font aussi auprès d'une clientèle constituée de pères séparés et divorcés ayant ou non la garde des enfants. Nous croyons que cette clientèle provient majoritairement des associations de pères séparés et divorcés. Bien que de telles associations existent dans la plupart des pays développés (Dulac, 1989, 1994, 1997a) nous ne les avons pas considérées

dans notre recension de la littérature. Certes, elles constituent vraisemblablement la forme la plus explicite de promotion de la paternité, mais il appert que leurs interventions prennent généralement la forme de groupes de pression politique. Cela étant dit, nous ne suggérons pas d'exclure ces groupes, car ils représentent un aspect de la réalité des pères et ils interviennent sur les nouvelles conditions d'exercice de la paternité. De plus, il se peut qu'au Québec, ces groupes <sup>clients</sup> ont développé récemment un éventail plus large d'interventions et de services.

Les programmes québécois concernent des pères qui ont plutôt **des enfants en bas âge** en pré ou post-natal, en préscolaire et dans une moindre proportion à l'élémentaire ce profil correspond grossièrement à celui des pères dont il est question dans la littérature. Une chose pourtant les distingue. Contrairement à ce qui est décrit dans la littérature, il ne semble pas du moins à la lecture des données québécoises, que l'on recherche principalement une clientèle de primi-pères. On peut se demander si cette caractéristique de clientèle est volontaire ou non et dans quelle mesure elle est le reflet des stratégies d'intervention ?



## LE RECRUTEMENT ET LA DURÉE DES PROGRAMMES

**L**a littérature traite de certains aspects des programmes comme le mode de recrutement, la durée. **Le mode de recrutement** est très varié. Soulignons qu'il n'y a que peu ou pas de stratégies de recrutement qui s'adressent à la population en général. Dans certains programmes, les pères sont référés par des médecins (Epstein et al., 1994 ; Gross et al., 1995 ; St. Pierre et al., 1995 ; Van de Carr et Lehrer, 1986 ; Webster-Stratton, 1994 ; Tiller, 1995; Yogman et al., 1995).

Lorsque les programmes impliquent des parents ou enfants à risque, ils peuvent aussi être référés par les services sociaux (Aktan et al., 1996 ; Bakken et al., 1994 ; Van Hasselt et al., 1993). Le recrutement se fait aussi par **l'intermédiaire des mères** (Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Sciacca et al., 1995a) ou **des enfants en bas âge** (Levine, 1993 ; Young et al., 1996) qui peuvent informer et inciter le père à participer à de tels programmes.

De manière générale, on peut dire que les participants gravitent souvent dans l'environnement des programmes, soit qu'ils font déjà partie de **la clientèle de l'animateur** (Bowman, 1994 ; Gregg, 1994), ou qu'ils participent à des activités ou

**programmes connexes**, comme des cours prénataux (Crummette et al., 1985 ; Tiller, 1995).

Certaines stratégies de recrutement s'appuient aussi sur une forme de **publicité interne** au sein des services, agences ou institutions qui offrent des services de soutien à la famille (Bowman, 1994 ; Gregg, 1994 ; McBride, 1990). Mais il s'agit vraisemblablement d'une stratégie moins efficace que de recruter directement parmi la clientèle des familles qui utilisent les services et agences.

**La durée des programmes** est variable, mais **relativement courte de quelques rencontres** (Belsky, 1985 ; Biasella, 1993 ; Bowman, 1994 ; Campbell, 1992 ; Crummette et al., 1985 ; Dachman et al., 1986 ; Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Sciacca et al., 1995a,b ; Vehvilainen-Julkunen, 1995) à **quelques semaines** (Barna, 1995 ; Biasella, 1993 ; McBride, 1990, 1991 ; Young et al., 1996) et au plus à quelques mois (Biasella, 1993) , à raison **d'une ou deux sessions hebdomadaires** (environ une dizaine de rencontres au maximum).

Le seul programme qui s'échelonne sur une année (Brugha, et al., 1996) est lié à une campagne de vaccination des enfants et le père y avait une fonction instrumentale,

soutenant la persistance dans le programme.

**Au Québec**, comme dans le cas des programmes décrits dans la littérature, **le mode de recrutement** procède principalement par les réseaux naturels des intervenants, des participants, par l'entremise des mères. Le recrutement par le biais de programmes connexes est aussi utilisé. Toutefois, on ne possède pas d'information sur les difficultés intrinsèques de chaque mode de recrutement, alors qu'il est évident qu'ici comme ailleurs, le recrutement et la rétention des pères dans les programmes font problème.

Les données québécoises ne nous permettent pas de comparer **la durée des programmes** avec celles décrits dans la littérature. Nous pouvons spéculer qu'à partir de fréquences similaires observées, la durée des interventions serait équivalente et conclure à la brièveté des interventions.

## ***4.3 Les obstacles et les conditions de réussite***

**P**lusieurs éléments peuvent interférer sur les programmes ou les interventions. Dans la littérature, un même élément peut venir optimiser ou agir comme un obstacle à la réussite des programmes dépendamment du contexte. Par ailleurs, les intervenants québécois ne parlent généralement que des éléments pressentis, ce qui implique une vision très subjective de l'impact que peut avoir tel ou tel élément. C'est pourquoi nous avons regroupé dans cette section l'ensemble des éléments pris en compte dans la littérature ou documenté dans le cas des projets québécois. Les éléments réputés faire obstacle ou soutenir l'intervention peuvent être classés selon les catégories suivantes : organisationnelles et administratives, du programme.

### **LES ÉLÉMENTS ORGANISATIONNELS ET ADMINISTRATIFS**

**L**es éléments classés dans la catégorie **organisationnelle** sont : la volonté et l'ouverture des décideurs ; la philosophie de l'organisme hôte; le financement; le soutien et l'empathie des collègues et du milieu; la féminisation de la parentalité; le soutien à la formation des intervenants.

## **La volonté et l'ouverture des décideurs et la philosophie de l'organisme hôte**

*abst.*  
Plus que tout autre, les intervenants québécois insistent le plus sur le fait que l'ouverture de l'établissement face à l'intervention auprès des pères est déterminante du succès ou de l'échec d'un programme. Une telle appréhension nous renseigne sur la perception, la mentalité et les valeurs susceptibles d'être défendus par les responsables d'établissement qui pourrait être hôte de programmes, en regard de leur évaluation de l'importance du rôle du père. Le fait que les intervenants estiment qu'il peut y avoir un problème au plan de la sensibilité des dirigeants est l'indice qu'il faudrait peut-être penser aux directions de services et d'établissements comme clientèle potentielle d'un plan de promotion du rôle du père.

## **Le soutien et l'empathie des collègues et du milieu**

Lorsque l'on aborde la question des valeurs et des mentalités, la littérature fait mention des résistances et du manque d'implication de la part des collègues : infirmier, travailleur-social, coordonnateur et au sein de la direction des établissements, agences, services où sont offerts ces programmes (Evans, 1995 ; Levine, 1993 ; Turbiville et al., 1995). L'ambivalence des intervenants à propos de l'implication générale et du rôle des pères (vision négative ou vision sexiste) peut être un frein important dans l'implantation d'un programme.

## **La féminisation de l'intervention et de la parentalité**

L'ambivalence des intervenants n'est pas sans lien avec leur perception sexiste de la division des rôles parentaux. Cette situation est tributaire d'une part, de la tradition d'intervenir auprès des mères qui sont considérées être le parent principal, et d'autre part du fait qu'il n'existe pas de niche ni de planification systématique d'intégration du père - parent dans la programmation des institutions. De plus, il faut ajouter que l'intervention sociale et le soutien aux personnes vulnérables sont des domaines fortement féminisés, car socialement assimilés aux tâches maternelles. Il est donc plus difficile de recruter des intervenants masculins au sein de ces organismes.

Cette tradition expliquerait qu'au Québec, bon nombre d'initiatives ont vu le jour en marge du réseau des affaires sociales, et qu'ils se développent tant bien que mal dans le milieu communautaire, plus ouvert et innovateur.

## **Le financement**

Au Québec comme ailleurs, un élément qui peut faire problème est le **financement** (Evans, 1995), que ce soit le sous financement, les subventions non récurrentes ou les coupures de budget qui limitent l'efficacité et pèsent lourdement sur les conditions

de réussite. Les problèmes de financement inscrivent les projets dans une dynamique de fragilité, de discontinuité, qui se répercute sur le moral des acteurs et a comme conséquence de saper leur dynamisme, de démobiliser les intervenants et de faire fuir les clientèles. À ce sujet, un financement adéquat est tributaire du niveau de sensibilisation des dirigeants et décideurs, du moins en partie.

### **Le soutien à la formation des intervenants**

Les questions monétaires peuvent aussi être un frein à la formation des intervenants. Nous avons vu qu'au Québec l'intervention est souvent faite par des bénévoles et qu'ils réclament une formation adéquate quant à la manière de rejoindre adéquatement les pères.

Comment interpréter le fait que les intervenants québécois qui manifestent le besoin de formation et soulèvent la question de la sensibilisation des responsables de services, des dirigeants et des collègues de travail ? D'une part, on peut penser que la question du père est un sujet relativement neuf qui ne s'est pas imposé comme une nécessité dans les esprits de tout le monde. D'autre part, la question du père peut être perçue comme une menace soit parce que cela implique une surcharge de travail, un recyclage des compétences individuelles et des priorités administratives locales, une

mobilisation de ressources en période de restrictions budgétaires. Alors que certains doutent de la nécessité et de la possibilité d'associer les pères à leur intervention, d'autres sont probablement convaincus que la mère est le parent principal.

Il n'est pas risqué d'affirmer, suivant l'expression même des intervenants québécois, qu'il est nécessaire de créer progressivement et en souplesse un vaste mouvement de sensibilisation tant dans les milieux de l'intervention que dans la population en général, permettant de créer une culture de la paternité. On doit fournir aux intervenants une formation qui d'une part, provoque une réflexion sur leur manière d'intervenir et leurs valeurs vis-à-vis les rôles parentaux. D'autre part, ils doivent être outillés de manière adéquate afin de répondre aux besoins de cette nouvelle clientèle.



## LES ÉLÉMENTS DU PROGRAMME

**L**es éléments du programme sont : les caractéristiques du projet et de l'animation, le moment de l'intervention le recrutement.

### Les caractéristiques du programme et de l'intervention

Il appert que les programmes qui réussissent sont ceux où les pères participent au processus décisionnel et au déroulement du programme (Brugha et al., 1996 ; Evans, 1995 ; Gregg, 1994 ; Levine, 1993 ; Turbiville et al., 1995). Les intervenants québécois considèrent aussi que les pères doivent être **des acteurs** et non seulement des objets d'intervention.

Cette condition de réussite n'est pas sans lien avec les stratégies, les formes et les outils utilisés par les animateurs. Les groupes de discussion impliquent un partage de l'expérience et la mise en commun du vécu permettant à chaque participant d'avoir une part active dans l'intervention. Dans ce contexte, **l'animation doit être simple et souple, l'atmosphère de confiance** (Barna, 1995 ; Gregg, 1994) et le contenu doit pouvoir s'adapter aux besoins de chaque père présent (Gregg, 1994).

En outre, il apparaît important que l'animation soit faite par une personne qui puisse **partager ses propres expériences de père** (Barna, 1995 ; Gregg, 1994) afin de favoriser la modélisation et un lien de confiance propice à l'échange. L'animateur doit avoir une attitude ouverte, disponible et non jugeante ; il doit pouvoir créer un climat de confiance. Le groupe de discussion est un lieu d'écoute privilégié où il ne peut être question de convaincre ou de culpabiliser et encore moins de juger le vécu de l'un ou l'autre des participants ( Dulac, 1994 : 51-64).

Soulignons de plus que l'acquisition de connaissances et de compétences doit s'appuyer sur des **expériences concrètes** (Crummette et al., 1985 ; Dachman et al., 1986) et non sur des exercices théoriques ou écrits. D'ailleurs, les intervenants rapportent le peu de succès des cahiers d'exercice ou du journal personnel auprès des clientèles masculines.

### **Le moment de l'intervention**

Un autre élément tout aussi important serait le choix **du moment de l'intervention** dans la vie du père (Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Tiller, 1995 ; Turbiville et al., 1995 ; Van de Carr et Lehrer, 1986). En théorie, il convient d'intervenir tôt, c'est pourquoi les programmes s'adressent principalement aux primi-pères, en pré ou post-natal.

## **La localisation sur le territoire : l'accessibilité**

La littérature montre bien que dans la majorité des cas les interventions et les programmes ne sont disponibles que dans les régions fortement urbanisées. Dans les autres régions du Québec, les programmes sont difficilement accessibles pour ceux qui sont éloignés des points de services socio-sanitaires autour desquels se greffent généralement les interventions.

De surcroît, l'accessibilité signifie que le père doit être accueilli dans un environnement où il se reconnaît. Ils doit sentir, qu'il est déjà présent dans le milieu d'intervention. Un effort doit être mis sur l'aménagement des lieux. On peut penser, qu'il est important que l'image des pères soit présente dans les affiches, publicité, bulletins d'information, dépliants, etc. Bref, que le père soit interpellé directement. L'accessibilité se définit aussi par les horaires et les heures auxquelles les interventions et programmes sont offerts en regard des horaires de travail des clientèles.

## **Le recrutement**

Dans presque tous les écrits, on signale la difficulté de recruter des pères et plus spécifiquement la clientèle généralement visée par ces programmes, celle issue de

milieux socio-économiques défavorisés (Evans, 1995 ; Levine, 1993 ; Young et al., 1996).

Soulignons toutefois une contradiction par rapport aux objectifs décrits dans la littérature. Le taux de succès serait plus élevé auprès de la clientèle de milieux socio-économiques favorisés ce qui est le reflet des clientèles recrutées (Brugha et al., 1996; Gregg, 1994). L'utilisation de gratifications et de cadeaux (Pfannenstiel et Honig, 1995 ; Sciacca et al., 1995a,b) pourrait être un élément non négligeable favorisant le recrutement des pères de milieux moins favorisés et leur rétention dans les programmes.

Au Québec, le recrutement et la persistance dans le programme sont considérés comme des difficultés majeures. Les pères issus de milieux socio-économiques défavorisés, et les pères des communautés culturelles semblent particulièrement difficile à recruter.

La littérature impute la faible participation d'une part, à une certaine crainte des hommes d'être perçus comme père inadéquat (Levine, 1993) et au fait que les mères puissent vouloir défendre un terrain d'expertise et freiner l'enthousiasme des pères,

d'autant plus que ceux-ci manquent de disponibilité et sont pris dans le conflit travail-famille (McBride, 1991). Le niveau de stress lié aux difficultés de la vie, le statut psycho-affectif (le fait d'être déprimé), et le fait de ne pas avoir de support extra-familial constituent aussi des obstacles à la participation des pères (Webster-Straton, 1992).

Le manque de participation des pères est souvent imputé au fait qu'ils ne perçoivent pas avec autant d'acuité que les mères l'importance de leur présence auprès des enfants. Certains auteurs avancent que la perception de leur rôle est souvent limitée à l'aspect instrumental et économique d'où la nécessité de travailler leur vision sexiste des rôles et d'élargir leur vision aux autres dimensions de la parentalité. À cela, nous voudrions ajouter que de manière générale, les hommes n'utilisent pas ou peu les services sociaux ou communautaires.

Dans une étude récente menée conjointement avec le groupe A.I.D.R.A.H., nous avons constaté que les hommes sont généralement réfractaires à demander de l'aide. Les femmes demandent et utilisent deux fois plus les réseaux formels d'aide que les hommes en ce qui concerne les problèmes de santé physique et psychologique (Dulac, 1997b). Les problèmes de recrutement auxquels sont confrontés les

personnes qui interviennent auprès des pères ne sont en rien différents de ce que nous avons constaté en ce qui a trait aux problématiques générales de santé. Les hommes disposent de peu de place et comptent moins de personnes dans leur environnement avec qui ils peuvent échanger sur ce qu'ils ressentent lorsqu'ils sont confrontés aux événements importants de la vie ou qu'ils doivent affronter des difficultés (grossesse, naissance, maladie, décès, rupture, chômage, toxicomanie, violence, suicide, etc.). Aktan et al. (1996) insistent sur le fait qu'il faut développer les habiletés sociales des pères qui leur permettraient de faire face à l'isolement social, à apprendre à contrôler sa colère, à reconnaître ses affects et sentiments et à gérer les pressions venant de la société, de pairs et du milieu du travail.

## 5. *Les résultats, les impacts anticipés et l'exportabilité*

**D**ans cette section, nous abordons les résultats, les impacts anticipés et l'exportabilité des programmes. La littérature est plutôt ambiguë et même contradictoire lorsqu'il est question des résultats et des impacts des programmes documentés. Tous les programmes recensés ne présentent pas d'études d'impacts et un petit nombre sont soumis à une évaluation systématique des résultats à court ou long terme. Certains programmes ne notent aucun impact (Belsky, 1985 ; Panthuraamphorn, 1994 ; Sciacca et al., 1995a,b ; Yogman et al., 1995).

Néanmoins, les auteurs estiment que ces programmes auraient dans l'ensemble des impacts positifs à deux niveaux. Tout d'abord, ces interventions permettraient aux pères **d'acquérir des connaissances et d'accroître leurs compétences** parentales (Crummette et al., 1985 ; Dachman et al., 1986 ; Levine, 1993 ; McBride, 1990, 1991 ; Pfannenstiel et Honig, 1995). Certains auteurs estiment que cela se manifesterait par **une intervention parentale** accrue soit en quantité (Crummette et al., 1985 ; Levine,

1993) ou en qualité (Dachman et al., 1986 ; Pfannenstiel et Honig, 1995).

Malgré le fait que certaines études montrent que les pères peuvent acquérir des connaissances et habiletés parentales, Jay (1985) estime toutefois qu'il n'est pas prouvé que ceux-ci donnent plus de soins à leurs enfants à la maison comparativement à des pères sans formation.

Pour sa part, McBride, (1990, 1991) affirme que le père ayant participé à un programme serait plus accessible et responsable, mais surtout les jours de congé (McBride, 1991). Certains programmes font aussi mention d'une augmentation du sentiment de **satisfaction parentale**, une hausse du sentiment d'assurance des pères qui se croyaient inaptes (Allard, 1996 ; Campbell, 1992) et un renforcement de leur **identité de parent**.

À un niveau secondaire, certains auteurs remarquent que les pères qui participent à de tels programmes transformeraient leur mode d'utilisation des services sociaux-sanitaires. On note une persistance dans l'utilisation des services sociaux (Barna, 1995) et le développement de réseaux de soutien et d'entraide entre les pères (Gregg, 1994 ; Levine, 1993).



Dans les programmes où les **pères ont une fonction instrumentale**, les auteurs mentionnent (mais ne mesurent pas) des impacts bénéfiques sur les personnes qui sont l'objet de l'intervention : les mères pratiqueraient plus facilement l'allaitement (Sciacca et al., 1995a ; Yogman et al., 1995) et les enfants en serait mieux (Brugha et al., 1996 ; Levine, 1993) vivant moins de stress au moment de l'accouchement (Panthuraamphorn, 1994).

Au Québec, les intervenants reconnaissent qu'il est difficile de mesurer les impacts à long ou court termes, certains programmes étant trop nouveaux. Néanmoins, de manière générale, ils anticipent avec enthousiasme les mêmes résultats que ceux présentés plus haut.

### **L'exportabilité**

Il nous reste à traiter de la question de l'exportabilité. La réponse que nous donnons sera empreinte de nuance. Tout d'abord, il faut dire que dans l'état actuel du dossier, il apparaît difficile de faire une analyse objective des moyens et méthodes visant à estimer les chances de réussite de tels ou tels programmes en particulier étant donné la diversité des interventions, des cibles, des clientèles, des types d'intervention, des outils, etc.

Il faut ajouter que l'idée d'intervenir auprès des pères doit encore faire son chemin dans bien des esprits que ce soit chez les dirigeants d'organismes, que chez les intervenants eux-mêmes. Avant même de procéder au choix d'une méthode, d'un programme, d'un style ou d'une stratégie de programmation, nous croyons nécessaire de procéder à une étude de faisabilité qui évaluerait les potentialités des milieux, ses ressources, et la volonté des dirigeants locaux et des intervenants vis-à-vis la mise en oeuvre du nouveau programme ou service d'intervention. Les témoignages des intervenants d'ici et d'ailleurs nous incitent à recommander d'intervenir prioritairement ou conjointement auprès de ces personnes tant au plan des mentalités que de la formation.

Enfin, quoique les impacts recherchés n'aient pu être mesurés, ni évalués au point de vue de leur matérialisation, il appert néanmoins que les différents programmes et interventions décrits dans la littérature ou recensés au Québec nous apparaissent crédibles, par rapport aux objectifs intrinsèques de chacune de ces interventions. De plus, la littérature semble déceler des impacts secondaires positifs (non mesurés) qui pourraient s'avérer non négligeables sur l'utilisation des services sociaux sanitaires par les hommes.

## 6. *Les critiques et recommandations*

**L**a principale critique relevée dans la littérature est que dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de mesurer l'impact réel à long terme de tous ces programmes. Il s'agit d'une critique que nous partageons totalement et qui implique la mise en place d'un dispositif **d'évaluation** (Belsky, 1985 ; Brugha et al., 1996 ; Crummette et al., 1985 ; Dachman et al., 1986 ; Pfannenstiel et Honig, 1995) . Il est reconnu que l'évaluation permet au promoteur de questionner leur pratique et de bonifier leur projet. Malheureusement, aucune évaluation systématique des projets québécois n'est effectuée. Il est donc impossible d'en mesurer l'impact réel. Les informations disponibles proviennent exclusivement d'observation et d'appréciations subjectives faites par les intervenants. Ces programmes devraient être soumis à une évaluation muti-facette :

- a) sur une base continue de manière à ce que les animateurs puissent apporter les modifications nécessaires en cours d'intervention;
- b) une évaluation au début de l'intervention permettant de connaître les attentes des participants ;

- c) une évaluation au milieu de l'intervention permettant de vérifier le degré de satisfaction des participants et d'ajuster le programme ;
- d) une évaluation finale permettant aux participants et aux intervenants de faire le bilan de l'expérience ;
- e) une évaluation récurrente du même programme sur un certain nombre d'années ;
- f) une évaluation comparative entre les différents programmes sur un certain nombre d'années.

Les évaluations devraient faire partie d'un plan de recherche, de manière à comprendre s'il y a un changement d'attitudes et de comportements de la part des pères, une question de recherche serait de savoir comment la présence d'un enfant change la perception de soi et de ses comportements. En effet, l'arrivée d'un enfant transforme le couple en parent en modifiant la dynamique conjugale et la cohésion de l'organisation du ménage.

Les programmes devraient outiller les pères devant faire face aux changements, d'autant plus que l'on sait que d'une part, ils ne sont pas souvent partie prenante du projet d'enfant et d'autre part, que la plupart des hommes décident d'entrer dans la parentalité sans en comprendre réellement les exigences en termes de responsabilité

personnelle et financière. La décision d'avoir un enfant est souvent basée sur des attentes positives en termes psychologiques, mais sans en mesurer pleinement les contraintes ou en envisager les exigences (Campbell, 1992 ; Dulac, 1997c ; Dandurand et al., 1994), ce qui est subséquemment une source potentielle de conflit.

Webster-Stratton, (1992) suggère que les programmes devraient comprendre une section offrant une approche globale de résolution de conflits, domaine qui concerne directement les enfants. Les parents devraient être outillés de manière à pouvoir exercer l'autorité, établir des limites et la discipline non-violente. Or, la question de l'autorité est un aspect de la paternité particulièrement sensible dans une période de transformation des rôles du père. Cette question devrait être incluse dans les programmes.

À plusieurs reprises, nous avons insisté sur le fait que la paternité ne constituait pas une problématique autonome (Dulac, 1997 a,c.), mais plutôt qu'une paternité pleine et entière ne pouvait être que le produit d'une certaine configuration des différentes dimensions de l'existence. En effet, un père est simultanément un conjoint, un travailleur, un homme ayant une histoire personnelle et assumant un héritage familial.

Un programme de promotion de la paternité devrait prendre en compte ces différentes

dimensions.

L'expérience des pères dans leur famille d'origine détermine grandement leur attitude comme parent (générativité). L'héritage familial est grandement tributaire des pratiques parentales. Les programmes devraient tendre à faire des liens avec la famille d'origine en travaillant sur plusieurs générations (matériellement ou idéalement). Cela permettrait aussi de consolider les **liens intergénérationnels** et le réseau de soutien naturel. À ce sujet, il faut voir que les hommes et les pères sont généralement dépendants des liens créés et entretenus par les mères avec le réseau familial (Dulac, 1997b).

**Le travail** est une activité à laquelle les pères s'identifient fortement. Il y a une imbrication étroite entre le sens que le travail donne à l'existence et le rôle de père. L'intervention devrait aussi considérer cet aspect de la paternité qui, bien qu'elle est souvent décriée comme participant aux rôles traditionnels, demeure encore de nos jours une composante importante, sinon essentielle, de la paternité et de la masculinité. Néanmoins, il faut considérer que le statut d'emploi et les conditions de travail constituent souvent des obstacles organisationnels qui empêchent les pères d'être présents auprès des enfants. De manière générale, les pères bénéficient de peu

de congés leur permettant de remplir leurs obligations familiales. À ce chapitre, une campagne de promotion de la paternité devrait inclure les employeurs.

Par ailleurs, les difficultés économiques (chômage, précarité d'emploi, endettement, etc) peuvent miner la dynamique conjugale, réduire l'implication des pères en plus d'augmenter le stress et la détresse psychologique. La diminution des capacités de pourvoir aux besoins de la famille implique souvent que l'aspect travail occupe plus de place dans l'esprit des pères que celle de la provision de soins.

**Le père est aussi un conjoint.** À ce chapitre, la qualité de la relation conjugale exerce une influence considérable sur l'apprentissage du rôle de parent en plus d'être un élément important dans l'articulation des dimensions de l'existence (homme, parent, travailleur). Une relation harmonieuse avec la mère est une des conditions positives d'exercice de la paternité durant une relation stable, et souvent même après la rupture.

Enfin, le père est aussi un homme ayant un passé et devant assumer un héritage familial, marqué par des styles d'interactions vécues par ses parents et qui laissent des images positives ou négatives de ce qu'est un père, une mère, une famille et des

modèles et attitudes envers les rôles sexuels. À cet égard, il n'est pas indifférent d'adhérer à un modèle plus ou moins traditionnel de la division des rôles, étant donné que ce choix a un impact sur le type de participation au partage des tâches domestiques et aux soins des enfants ; sur les valeurs et les priorités que la personne accorde à la paternité, au travail, à la conjugalité et aux choix de style de vie.

**Le recrutement et la rétention des clientèles** dans les programmes constituent des défis de taille. Plusieurs programmes ont échoué dans leurs tentatives d'intervenir auprès d'une clientèle de milieux défavorisés, ne recrutant que des pères qui étaient fortement motivés, scolarisés ou appartenant à la catégorie des nouveaux pères, déjà conscientisés et impliqués auprès des enfants (Allard, 1996 ; Belsky, 1985 ; Yogman et al., 1995). Quoique les interventions québécoises ne visent pas systématiquement les milieux pauvres, nous estimons nécessaire de signaler les critiques de certains auteurs à propos de cette stratégie de clientèle.

Gadsden et Smith (1994) critiquent ces programmes qui mettent l'emphase sur le développement cognitif et comportemental des pères alors que les familles visées vivent dans la pauvreté. On peut penser que les pères et leurs familles bénéficieraient plus d'une forme de support économique direct ou indirect permettant la réinsertion



en emploi. McAdoo et McAdoo (1994) montrent que le rôle du père dans la famille est grandement déterminé par les facteurs extérieurs qui contrôlent l'accès aux ressources économiques et limitent la capacité de remplir son rôle de pourvoyeur. Quoiqu'on en dise, les études sur les valeurs et le sens du rôle de père montrent que la majorité des hommes (toutes classes confondues) valorisent le travail et les modes d'accès à la vie en société que le travail procure (lien social). Un indice de cette valeur étant le haut taux de dépression et de suicide que l'on observe chez les hommes chômeurs de longue durée (Pleck, 1996).

Par ailleurs, Gadsden et Smith (1994) soulignent le fait que les programmes ont un fort contenu de contrôle social. L'objectif implicite des interventions auprès des pères pauvres afro-américains est d'accroître le nombre de familles nucléaires (père et mère mariés et vivant sous un même toit), et non pas d'améliorer des structures qui diminuent les chances pour les individus, de créer et de préserver leurs croyances familiales, leurs valeurs. Les problèmes de chômage, de pauvreté, de discrimination raciale se situent hors des problématiques d'intervention auprès des pères ; tout comme on ne se préoccupe pas des facteurs économiques qui sont souvent à la source de tensions conjugales.

De manière générale, on s'entend sur le fait que **la durée des programmes** est trop courte et qu'il faudrait l'augmenter (Barna, 1995 ; Gregg, 1994). L'intervention est trop minimale pour vérifier si les pères peuvent développer des acquis qui serviraient à transcender la perception habituelle du bébé, son rôle de parent et de père. Ainsi, il n'y a pas de **suivi** et les programmes ne sont pas intégrés dans un **continuum de services** qui s'adresseraient spécifiquement aux pères et aux hommes (Bowman, 1993).

Quelques programmes se réclament d'une **problématique spécifique aux pères**. Cela soulève la question à savoir s'il existe des différences entre les sexes dans la formation et la préparation au rôle de parent. Le fait de revendiquer et de proposer des interventions qui tiennent compte de la spécificité des pères est le résultat d'une construction sociale de la paternité par la négative. En effet, depuis les dernières décennies, on ne cesse de s'interroger sur les capacités parentales des pères, de mesurer leur performance à la norme parentale maternelle, ou de les inciter à faire pareil et autant que celles-ci. Ce discours a un impact qui va bien au-delà des valeurs véhiculées par notre société, il est intégré au plan individuel comme discours qui lui parle de son incompetence, voire de la dangerosité et toxicité du père, des hommes en général (Dulac, 1997a).

La question de la spécificité est donc plus stratégique qu'on peut le penser à première vue, car les pères sont confrontés simultanément à des changements de rôles, de comportements et d'attitudes, mais aussi à des changements identitaires dont ils ne sont pas nécessairement les acteurs conscients, mais souvent les sujets obligés. L'idée d'interventions «spécifiques aux pères» peut-être entendu de multiples façons.

\* Impliquer les pères comme hommes, c'est-à-dire identifier les éléments susceptibles d'intéresser les hommes : les activités, les lieux où ils se sentent interpellés comme hommes. Cela implique d'être à l'écoute des besoins et intérêts des hommes.

\* Valider les compétences des hommes et non chercher à ce qu'ils imitent les comportements des mères. Mettre l'accent sur les points forts, les forces et non sur le manque et les problèmes.

\* Permettre un accès direct à l'enfant sans la médiation de la mère. La compétence et la confiance en soi s'acquièrent à travers les expériences pratiques et les relations concrètes avec les enfants. Ainsi, les pères doivent-ils pouvoir développer des relations directes avec l'enfant de manière à pouvoir juger de leur besoin. Ils doivent expérimenter leur façon de faire et non pas nécessairement modeler leurs

comportements sur ceux de la mère. Cela n'est souvent possible qu'à condition que la conjointe partage ce domaine d'expertise sans craindre de perdre du pouvoir.

\* Être conscient de l'ambivalence ou du malaise des intervenants qui ont une vision négative et non empathique des pères. Biasella (1993) fait remarquer que les ateliers de soutien aux pères en péri-natalité sont souvent donnés par des infirmières qui sont souvent embarrassées lorsqu'elles doivent parler aux hommes hors d'un contexte médical ou hospitalier (accouchement, allaitement, etc). Les données québécoises suggèrent même que l'intervenant soit un homme, mais surtout un père qui aura lui-même effectué un cheminement personnel en regard de la masculinité et de la paternité.

\* De même, le contenu des programmes devrait faire l'objet d'une attention toute spéciale, de manière à offrir des contenus qui interpellent les pères en tant que parent masculin et remplissent les besoins des hommes (Tiller, 1995 ; Turbiville et al., 1995).

Les programmes ne devraient pas se limiter à donner de l'information ou des exercices écrits. Outre les aspects cognitifs, les pères devraient être placés en

situation réelle avec l'enfant (Crummette, 1985), la formation comportementale (Dachamn et al., 1986) ayant plus d'effets positifs.